

## District de l'Ain de Football

26 rue du Loup—01440 VIRIAT

Tél : 04.74.22.87.87 - Fax : 04.74.22.36.92

Email : district@ain.fff.fr - Site : <http://ain.fff.fr>



### Rappel de l'article 38 - Terrains impraticables

En cas de match remis, il est impératif de contacter dans un premier temps par téléphone les clubs adverses et les officiels puis de confirmer l'appel téléphonique par courriel.

*Se référer aux règlements sportifs du district (pages 75 à 79 de l'annuaire). Les règlements sportifs sont également disponibles sur le site internet du District - Rubrique DISTRICT / STATUTS et REGLEMENTS.*

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale est consultable sur le site du District, rubrique « Documents » et « Assemblée Générale »

### *« Rappel de l'article 47 – règlement financier*

*Le premier relevé de compte a été effectué le 31 octobre aussi il est demandé aux clubs d'impérativement respecter*

*l'article 47.2 sur les modalités de règlement et de prendre connaissance des articles suivants. »*

*Noter bien que chaque club est également soumis à un règlement financier au niveau de la ligue distinct du district.*

*« Les clubs qui souhaitent des annuaires supplémentaires ou pour ceux qui ne les ont pas retirés lors de l'Assemblée Générale du 27 octobre, vous pouvez les demander au secrétariat du district avant le 30 novembre »*

**Important**

## **CLUBS ET ARBITRES PRENEZ NOTE !**

### **COMMUNIQUE POUR LE 17 NOVEMBRE 2018**

Le District demande aux clubs visiteurs qui doivent se déplacer ce samedi de bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires en prévoyant un temps de trajet supérieur à la normale ou rechercher un itinéraire bis pour arriver à destination en amont du match et dans des délais confortables en vue de la préparation de la rencontre. Il recommande aux officiels – qui eux aussi se déplacent – de faire preuve de souplesse et de compréhension si une équipe visiteuse venait, en raison des blocages, à arriver au stade en retard sur l'horaire prévu.

Enfin, si une équipe était réellement empêchée de se rendre sur une installation sportive, le District examinerait, par l'intermédiaire de sa commission des règlements, chaque situation au cas par cas en fonction des renseignements dont il disposera sur les blocages réellement constatés.

Jean François JANNET

Président District Ain Football

## COMITE de DIRECTION

### **CARNET NOIR**

Le Président, les membres du Comité de Direction, les membres des commissions, le personnel administratif et technique présentent leurs sincères condoléances à M. Jean Paul BACONNET, à son épouse et à sa famille, suite au décès de son beau-père.

Le Président, les membres du Comité de Direction, les membres des commissions, le personnel administratif et technique présentent leurs sincères condoléances à M. Patrick VERNAY, à son épouse et à sa famille, suite au décès de son beau-père.

### Comité de Direction du 6 novembre 2018

**Présents** : BENOIT Pierre (départ à 19H40), BERGER Christine, BERNARD Alain, BOSSET Régis, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, PELLET François, STRIPPOLI Guillaume.

**Assistent** : BILLOUD Jean Louis, TEPPE Esther (responsable administrative).

**Excusés** : BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, LACQUES Maurice, NAEGELLEN Philippe, PITARD Patrick, POULARD Christine.



Jean François JANNET ouvre la séance à 19 H 15, et, au nom du comité de direction :

- souhaite un prompt rétablissement au jeune Jules EVRARD qui s'est blessé lors du stage d'éducateur U11 à Saint Paul de Varax.
- encourage Lydia LEAO de club de l'Olympique Sud Revermont 01 et de de la commission du plan de féminisation qui va faire partie du groupe des 25 femmes qui sont retenues cette saison pour appartenir d'ici 2020 au groupe des 100 dirigeantes de la FFF qui vont œuvrer dans le programme d'accompagnement des femmes dirigeantes.

Salue :

- Les performances des clubs de Feillens ainsi que du FBBP01 en coupe de France, du club de Plastics Vallée en coupe de France féminine et celles des clubs de Viriat et du FBBP01 en coupe Gambardella.

Félicite :

- La sélection U15 du district de l'Ain pour son bon comportement lors du rassemblement inter districts de la LAuRAFoot qui s'est tenu du 2 au 4 novembre à Vichy. Elle termine 5<sup>ème</sup>/12.
- Les filles U15 du district de l'Ain qui ont participé au rassemblement à Hauteville.
- Sabrina BRUFFIN du club d'Ain Sud Foot et Perrine QUEIROZ du FBBP01 qui ont suivi et réussi avec succès un stage régional 100% arbitrage féminin à Autrans.
- Les 15 arbitres qui ont réussi l'examen initial des 27 octobre, 2 et 3 novembre 2018.

Remercie les techniciens et les bénévoles investis dans l'ensemble des stages et des manifestations organisés par le district durant ces dernières semaines.

### Approbation du compte rendu du comité de direction du 2 octobre 2018

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### Point sur les licences

Au 6 novembre 2018 : 18317 licences.

#### Rappel

Au 03/11/2017 : 18202 licences.

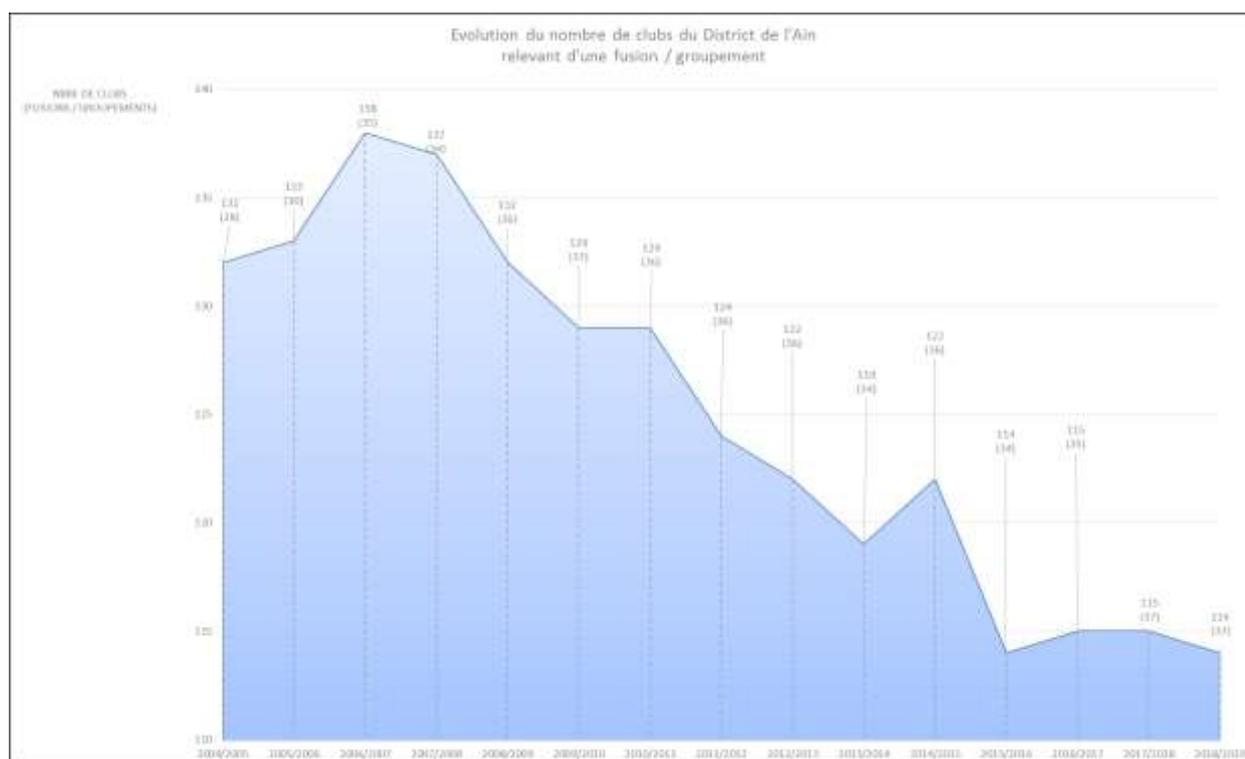
Aux 15/11 des saisons précédentes :

Saison 2016/2017 : 17985 – saison 2015/2016 : 17085 – saison 2014/2015 : 16983 – saison 2013/2014 : 16476

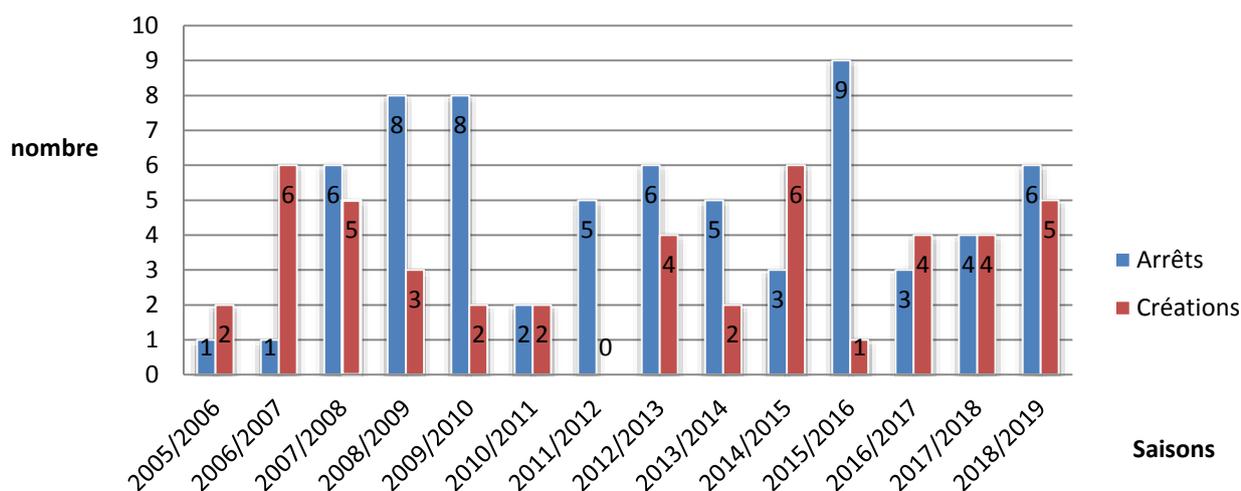
### Récompenses de licenciés

Les membres du comité de direction valident le principe de récompenser la dirigeante obtenant la 350<sup>ème</sup> licence de cette catégorie durant cette saison et également le ou la personne qui sera la 20 000<sup>ème</sup> licenciée du district.

### Bilan des clubs engagés cette saison



## Suivi des arrêts et création des clubs et des groupements



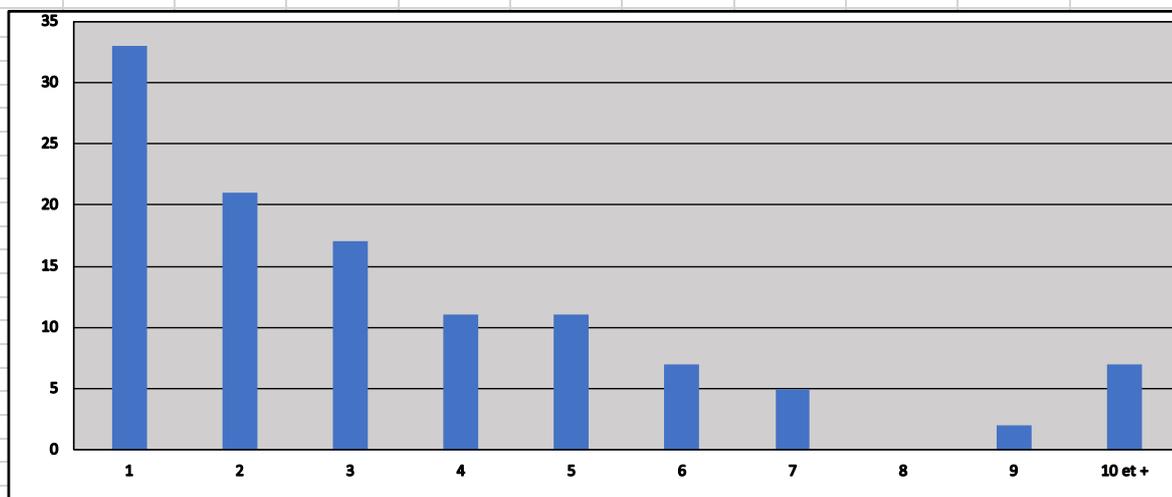
Source : annuaire

### Bilan des années de présidence dans les clubs

**Etat des lieux de la présidence des clubs du District de l'Ain. (Saison 2018/2019)**

Nb années de présidence	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10 et +
	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Nb de présidents 114 au total	33	21	17	11	11	7	5	0	2	7

Source: annuaire district



	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015	Saison 2015/2016	Saison 2016/2017	Saison 2017/2018	Saison 2018/2019
1ère saison	27,80%	23,80%	20,20%	25,70%	21,80%	<b>28,90%</b>
2ème saison	25,20%	20,60%	21,90%	18,90%	20,90%	<b>18,50%</b>
3ème saison	8,40%	21,40%	15,90%	13,70%	14,80%	<b>14,90%</b>
4ème saison	8,40%	6,50%	20,10%	10,20%	11,30%	<b>9,60%</b>
5ème saison	8,40%	4,90%	5,20%	14,50%	8,70%	<b>9,60%</b>
6ème saison	4,20%	7,30%	3,50%	3,40%	8,70%	<b>6,20%</b>
7ème saison	2,50%	2,40%	5,30%	3,40%	1,70%	<b>4,40%</b>
8ème saison	2,50%	2,50%	0,00%	2,50%	3,50%	<b>0,00%</b>
9ème saison	0,80%	2,40%	2,60%	0,00%	1,70%	<b>1,70%</b>
10ème saison et +	11,80%	8,20%	5,30%	7,70%	6,90%	<b>6,20%</b>

### Création d'entente d'équipes pour la saison 2018/2019

#### Catégorie Vétérans

Balan FC / Bressolles (responsable : Balan)

Châtillon la Palud / Côtière MV (responsable : Châtillon la Palud)

### Révision du règlement intérieur de la commission départementale de l'arbitrage

#### **ARTICLE 19 : Candidature au titre d'arbitre de Ligue**

Tout arbitre de District qui remplit les conditions arrêtées par la CRA et la CDA peut faire acte de candidature au titre d'arbitre de Ligue sur présentation par son District. Le candidat doit :

- Etre âgé de moins de 36 ans au 1 janvier de la saison pour la candidature,
- Avoir un minimum de deux saisons d'arbitrage au sein du District, ~~dont 1 complète en catégorie D1~~
- Etre classé en catégorie D1 lors de la saison de présentation ou promotionnel,
- Etre classé en catégorie D1 « aspirant » lors de la saison de présentation. Le classement de l'arbitre en catégorie D1 « aspirant » doit être validé au 31 décembre de la saison en cours par la CDA.
- Avoir dirigé avant l'examen, au moins 10 rencontres de division supérieure de district.

Dans tous les cas, seule la CDA est habilitée à transmettre le dossier du candidat à la CRA. Les candidats Pré-Ligue, Ligue jeune et Ligue senior doivent s'engager à respecter le règlement mis en place par la section formation « Ligue » de la CDA.

#### **Date d'effet : à compter de ce jour.**

#### **ARTICLE 34 : Arbitres Promotionnels**

Un groupe « d'arbitres promotionnels » peut être constitué chaque saison. Les arbitres sont sélectionnés par la CDA en fonction :

- de leur volonté d'évoluer en intégrant la formation LAuRAFoot ;
- de la qualité de leurs prestations sur le terrain (évaluations notées et conseils).
- de leurs connaissances théoriques (Questionnaire minimum 15,50).

L'objectif de ce groupe est de permettre à ces arbitres d'intégrer les groupes supérieurs de District puis de Ligue sans passer par tous les groupes de District.

Un arbitre stagiaire avec potentiel peut intégrer cette filière en cours de saison.

A la fin de la saison en fonction de leurs prestations ou de leurs résultats, la CDA décide de leur nouvelle affectation en interne ou en Ligue, dans les niveaux cités ci-après :

- D4 promotionnel : arbitre évoluant en D4
- D3 promotionnel : arbitre évoluant en D3
- D2 promotionnel : arbitre évoluant en D2
- Aspirant ligue : arbitre évoluant en D1, susceptible d'être présenté à l'examen ligue

L'arbitre promotionnel qui arrête en cours de saison revient automatiquement au dernier niveau acquis. Un arbitre ne peut rester dans la filière promotionnelle plus de 4 saisons. Sans évolution durant 2 saisons consécutives, il sort de la filière promotionnelle.

Ils peuvent évoluer à un niveau supérieur à leur classement avec accord CDA dans le but d'évaluer leurs capacités.

Dans l'optique d'une candidature rapide au titre d'arbitre de ligue, et afin de respecter les conditions imposées par le règlement intérieur de La CRA de la LAuRAFoot, une promotion exceptionnelle peut s'effectuer avant le 31 décembre de la saison en cours.

Cette possible promotion se base sur le ou les rapports d'observation transmis à la CDA, ainsi que sur les résultats obtenus dans la partie théorique préparatoire à l'examen de ligue.

**Date d'effet : à compter de ce jour.**

### Révision du règlement intérieur des bénévoles du district

#### **ARTICLE 1.6 – Intégration des bénévoles**

Toute personne souhaitant s'intégrer au District en qualité de membre bénévole non élu doit obligatoirement adresser sa demande écrite à l'intention du président du District au 26, rue du Loup - 01440 Viriat.

La demande est soumise pour examen et validation au Comité de Direction lors de la réunion qui suit immédiatement sa réception.

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer ~~aux commissions de discipline, des règlements, d'appel, de délégation~~ à une commission correspondant à l'article 5.2 des règlements généraux du district à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation

Toute personne atteignant l'âge de 70 ans durant la saison en cours ne peut prétendre entrer dans la commission des délégués et médiateurs du District de l'Ain, si elle n'a jamais exercé cette fonction antérieurement au minimum la saison précédente.

Cette mesure s'applique également aux membres élus du comité de direction.

Accord à l'unanimité du Comité de Direction.

**Date d'effet : à compter de ce jour.**

### Intégration de nouveaux membres dans les commissions 2018/2019

Les membres du comité de Direction valident l'intégration des nouveaux membres ci-dessous.

Les compositions des commissions étant complètes, plus aucune demande d'intégration ne sera acceptée.

Commission des règlements : entrée de Patrick VERNAY – tuteur François PELLET.

Commission sportive (foot à 11) et coupe : entrées de Régis MEJEAN et Mathieu FAUSSURIER – tuteur Jacques CONTET.

Commission sportive (foot à 8 et animation) : entrées de Frédéric DEBOST et Patrick TEPPE – tuteur Patrick CHENE.

Commission de délégation : entrées de Sébastien DESIRAT et Bruno BERTAUX – tuteur Patrick PITARD.

Commission de l'arbitrage : entrées d'Antoine DUBOIS, Jérémy HIRAUT et Romain JARJAVAL – tuteur Jean Louis BILLOUD.

### Validation des lieux pour les manifestations du district pour cette saison 2018/2019

- Tours préliminaires de futsal G  
20 janvier 2019 : Olympique Sud Revermont 01  
27 janvier 2019 : Bellegarde CO  
02 février 2019 : Dombes FC
- Finales de futsal G le 09 février 2019  
Finale U13 : FC Dombes Bresse  
Finale U15 : Plaine Revermont Foot (à confirmer)  
Finale U18 : St Vulbas Plaine de l'Ain (visite de la salle est à prévoir)
- Journées futsal des féminines les 26 et 27 janvier 2019 : St Denis les Bourg
- Finales du festival G et F U13 le 06 avril 2019 :  
Candidatures reçues de Veyle Saône (ST André d'Huiriat), Marboz, Essor Bresse Saône (Bâgé), Replonges et O. Sud Revermont 01(Tossiat).  
Le Comité de Direction valide la candidature du club d'Essor Bresse Saône (Suppléant Veyle Saône).
- Journée départementale U7 le 1<sup>er</sup> juin 2019 : CO Plateau
- Journée départementale féminines le 02 juin 2019 : en attente
- Finales des coupes de l'Ain le 08 juin 2019 : Marboz
- Challenge U11 du Conseil départemental le 16 juin 2019 : Belley

Un véhicule sera loué afin de transporter tout le matériel lorsque cela nécessaire.

### Tirage du prochain tour des coupes de l'Ain

Le tirage des 16<sup>èmes</sup> de finale se fera le mardi 4 décembre 2018 à l'issue du comité de direction.  
Le tirage des 8<sup>èmes</sup> de finale se fera le mardi 9 avril après les réunions des commissions avec un invité pour procéder aux tirages.

Le tirage des tours suivants se fera en présence des partenaires officiels des coupes le vendredi 26 avril 2019 dans les locaux d'Europe Garage.

### Mise en place de nouveaux rapports

La FFF a créé un outil « dématérialisation – Rapports d'arbitrage – Rapports de délégation ».

Décision du comité de direction : J MALIN, les présidents des commissions directement impactées, des commissions périphériques et les personnes du secrétariat s'approprient les principes des rapports durant cette seconde partie de saison pour une mise en application après formation des personnes directement concernées dès le début de la saison 2019/2020.

### Bénévole du mois

Le district de l'Ain dispose de 8 personnes à proposer comme bénévole du mois durant cette saison.

Pour le mois d'octobre 2018, les membres du comité de direction valident à la candidature de Monsieur INACIO MAIA Luis, membre du bureau du club de Berges du Rhône.

### FAFA pour la saison 2018/2019

- Décision de la LAuRAFoot sur la répartition des 1 000 000 € pour les équipements et des 220 000 € pour le transport : 30% de part fixe pour tous les districts – 35% au prorata des licences et 35% au prorata du nombre de clubs par district.
- Enveloppes pour le district de l'Ain : 76 438 € pour les équipements et 16816 € pour le transport.

#### ➤ **Chapitre « Emploi »**

- Dossier d'Essor Bresse Saône (saison 3/4)
- Deux dossiers instruits par la commission et transmis à la LAuRAFoot : club d'Ain Sud Foot et club du Belley CS

#### ➤ **Chapitre « Transport »**

- Aucune demande à ce jour.

#### ➤ **Chapitre « Infrastructures »**

Trois dossiers en cours d'instruction par la commission :

- Commune de Feillens pour un éclairage
- Commune de Balan pour un éclairage et une rénovation de terrain
- Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) pour deux terrains synthétiques (Montrevel et Marboz)

Trois dossiers sont ouverts au sein du district pour une étude complémentaire en cours de saison :

- Commune de Groslée St Benoit (nouveau terrain et vestiaires)
- Commune de Béon (rénovation terrain)
- Commune de Vaux en Bugey (club house)

### Missions du 03 octobre 2018 au 06 novembre 2018

- 03 octobre : AG UGSEL
- 04 octobre : réunion des délégués du district
- 05 octobre : formation des conseillers pédagogiques des écoles
- 06 octobre : réunion de nouveaux présidents de club
- 06 octobre : réunion plénière des commissions de discipline LAuRAFoot
- 06 octobre : réunion du secteur 4 de l'ANPDF à Valence
- 08 octobre : réunion de la commission communication
- 09 octobre : réunion des sports collectifs (hand/basket/rugby/foot)
- 10 octobre : réunion de bureau

- 11 octobre : journée avec le comité de Sport Adapté à Viriat
- 11 octobre : réunion de la commission technique élargie
- 13 octobre : réunion cantonale avec les représentants du canton de Belley
- 15 octobre : signature de la convention avec la société privée Urban Soccer
- 18 octobre : réunion de la commission technique
- 18 octobre : réunion de la DRCG (ligue – comptabilité des clubs)
- 19 octobre : soirée des champions du CDOS à Oyonnax
- 22 octobre : réunion de la commission du plan de féminisation
- 22 octobre : réunion du FAFA
- 25 octobre : réunion de la commission prévention
- 27 octobre : AG du district
- 29 octobre : réunion de la commission communication
- 02 novembre : remise des récompenses des arbitres au stade Marcel Verchère
- 03 novembre : formation des capitaines U15 par la commission prévention
- 03 novembre : inauguration du stade de Messimy
- 06 novembre : comité de direction

### Tour des commissions

#### **Courriel du club de St Maurice de Gourdans suite à la décision du Comité de Direction du 2 Octobre 2018**

Le Comité de Direction maintient sa décision prise lors de sa précédente réunion.  
Un courriel sera envoyé au FC St Maurice de Gourdans.

#### **Commission de l'Arbitrage (JL BILLOUD)**

1) Il rappelle que les modifications de rencontres de dernière minute posent des problèmes de désignation d'arbitre et demande à ce que celles-ci soient accordées à titre exceptionnelle comme le prévoit le règlement.

2) Problème dans les retours tardifs des dossiers médicaux des arbitres.

Le Dr POULARD devant prendre sa retraite, un contact sera pris avec un autre médecin pour les saisons à venir.

#### **Dates de fermeture du district durant les semaines 52 (2018) et 1 (2019)**

Le district sera fermé du 24 décembre 2018 inclus au 02 janvier 2019 inclus.

#### **Date de la prochaine réunion**

Mardi 4 Décembre 2018 à 19 H 15

Heure de fin de réunion : 20 H 35.

# **COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON**

Samedi 27 Octobre 2018 à 9 h 00

à VIRIAT (salle des fêtes)

## **- ORDRE DU JOUR -**

### **8 H 30**

- Accueil des participants, signature du listing de présence, vérification des pouvoirs et remise des enveloppes contenant les supports de vote.

### **9 H 00**

- Accueil par :

M. Jean François JANNET, Président du District

- Présentation AFM Téléthon.
- Présentation de l'ordre du jour.
- Présentation du Plan de Féminisation.
- Annonce du quorum.
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par Jacques CONTET.
- Désignation des scrutateurs.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de fin de saison tenue à Ambronay le 23 Juin 2018.
- Allocution du Président.
- Etude des vœux.
- Informations diverses.

### **MI-TEMPS 15 MINUTES**

- Informations et compte rendu financier.
- Présentation des comptes financiers.
- Rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes 2017/2018.
- Affectation du résultat.
- Lieu de la prochaine AG de fin de saison du Vendredi 21 Juin 2019 et recherche pour celle de Juin 2020.
- Résultat des votes à bulletin secret.
- Allocution de Monsieur le Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football ou son représentant.
- Remise de la médaille d'Or de la LAuRAFoot à Georges LUCET.
- Conclusion.
- Verre de l'amitié.

### **Personnalités présentes :**

- M. BARBET Bernard, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.
- M. ALBAN Bernard, membre conseil de ligue de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football.

### **Membres du Comité Directeur présents :**

BENOIT Pierre, BERGER Christine, BERNARD Alain, BOUHILA Katia, BOUHILA Sarah, CHENE Patrick, CONTET Jacques, JANNET Jean François, JOSSERAND Alain, LUCET Georges, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, PELLET François.

### **Membres des Commissions présents :**

BELPALME Jean, CHATEL Régis, DUROUX Jacky, FEYEUX Michel, GRAS Daniel, JACUZZI Geneviève, LEAO Lydia, NAEGELLEN Sylvie, PRADA René, REYDELLET Jacques, THEVENOT Jean Claude.

### **Personnel administratif présent :**

DEBOURG Myriam (secrétariat), TEPPE Esther (secrétariat).

### **Membres du Comité de Direction excusés :**

BOSSET Régis, LACQUES Maurice, PITARD Patrick, POULARD Christine, STRIPPOLI Guillaume.



Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui sera annexée au présent procès-verbal.

La dite feuille d'émargement permet de constater que :

Sur les 106 clubs convoqués :

- 84 clubs présents.

- 22 clubs absents : Ambronay, Angletfort, Bellegarde CO, Belley FC, Bettant, Bourg Sud, Buyatin OL, Champagne, Coligny, Dombes US, Haut Revermont, Injoux Genissiat, Izernore, Marsonnas Jayat, Massignieu, Mille Etangs, Peyrieu Brens, Sermoyer, St Martin MCV, St Vulbas Plaine de l'Ain, Tenay, Virieu.

A la fermeture du registre des présences, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer suivant l'ordre du jour : sur les 106 clubs inscrits représentant 952 voix, 84 clubs présents représentant 818 voix.

Il a été désigné les personnes suivantes comme scrutateurs :

- Tirand Maxime (Plaine Revermont Foot)
- Deveyle Alain (Replonges)
- Comte Aurélien (Culoz Grand Colombier)
- Louvenaz Philippe (Bords de l'Ain)

## **Allocutions et mots d'accueil**

### **A 9 H 15, le Président Jean François JANNET ouvre la séance.**

Monsieur le président de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes,  
Monsieur le représentant territorial de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes,

Mesdames et Messieurs membres du comité de direction,  
Mesdames et Messieurs les représentants des clubs,  
Madame et Messieurs les représentants de l'amicale des anciens,  
Messieurs les représentants de la commission de surveillance électorale,  
Monsieur le représentant de la Presse,  
Chers amis,

Je déclare ouvert cette assemblée générale ordinaire de début de saison 2018/2019.

Je dois vous présenter les excuses de :

- Monsieur le Maire de Viriat retenu par d'autres obligations municipales.
- Madame le docteur Christine POULARD, Messieurs Maurice LACQUES, Régis BOSSET, Patrick PITARD et Guillaume STRIPOLLI, membres du comité de direction.
- Monsieur Jean Louis BILLOUD président de la commission départementale d'arbitrage.

Vous signifiez le plaisir d'accueillir Monsieur Rachel DUBOIS en tant qu'invité lui qui a participé à tant d'assemblées générales du district et celle-ci s'annonce la dernière. Je tiens à le remercier pour tout son investissement consacré au sport au sein du Conseil Départemental notamment pour le football.

Le plaisir que l'on a accueilli également Madame Isabelle SYMUZIACK, membre du cabinet comptable KPMG qui interviendra en seconde partie de notre assemblée.

Cette AG de début de saison sera en grande partie consacrée, conformément à nos statuts, au bilan financier de la saison précédente.

Comme à l'accoutumée, je vous rappelle que nous invitons les présidents de l'UNAF et des éducateurs, les élus territoriaux ainsi que la direction départementale de la cohésion sociale uniquement lors de l'assemblée de fin de saison et nous aurons le plaisir de les retrouver le vendredi 21 juin 2019 à Port/Montréal La Cluse.

Comme les saisons précédentes, mon intervention ne correspondra pas au compte rendu moral puisque celui-ci a été approuvé par vous-mêmes lors de l'AG qui s'est tenue le 23 juin dans la commune d'Ambronay.

Pour débiter cette assemblée, je vous demande d'avoir une pensée pour tous nos proches malades, de nos familles, de nos bénévoles avec pour le district une pensée particulière pour Monsieur Maurice LACQUES, membre du comité de direction, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Depuis, notre dernière assemblée générale, nous avons vu, vous avez vu, partir des êtres chers, et en ce matin on ne peut pas les oublier.

Notre ligue a perdu son président délégué, Monsieur Jean Claude MILVAQUE, qui avant sa prise de fonction avait été président du district du Cantal. Jean Claude a toujours défendu les vraies valeurs des territoires et des districts et dans désormais notre grande ligue, il incarnait une vision réaliste du terrain.

Notre district a dit adieu récemment à Monsieur Jean Paul ANSOUD, ancien membre des commissions sportives et de discipline. Jean Paul était un homme de conviction avec un sens de la convivialité à toute épreuve.

Mais notre district a rendu aussi un dernier hommage à un serviteur du football, Monsieur Jean Daniel CATHERIN, président du club du FC Manziat mais également un membre dévoué et très actif au sein de la commission sportive du district. Depuis 2016, Jean Daniel, prenait progressivement ses marques au sein de notre instance et son implication, son sérieux, sa compétence faisait de lui un membre estimé qui se préparait à s'engager encore davantage dans les futures saisons.

La maladie a vaincu ces chères personnes et bien sûr en associant toutes celles qui vous sont proches, je vous demande de respecter une minute de silence.

Je vous remercie.

Je vous souhaite maintenant une très bonne assemblée générale, il y aura logiquement des débats, j'espère tout simplement que ceux-ci seront traités avec une vision claire pour le bien de notre football départemental.

Je passe maintenant la parole à M. Jacques CONTET secrétaire général du district qui va orchestrer cette matinée que je souhaite constructive et positive.

## AFM TELETHON

### **Madame Marie Christine MARTINET, Coordinatrice départementale AFM – Téléthon Ain Ouest**

Bonjour à tous et merci à M. Jannet de me permettre d'intervenir au nom du Téléthon.

La Fédération Française de Football est maintenant partenaire de l'AFM Téléthon depuis maintenant 3 ans, c'est donc à ce titre que j'interviens.

Je suis coordinatrice départementale pour l'Ain et ma mission première est de communiquer sur l'AFM et la deuxième d'autoriser des animations téléthon sur tout le département.

L'histoire de notre association est née en 1958 de la volonté d'une poignée de parents bien décidés à sortir leurs enfants malades du désert médical, scientifique et social dans lequel ils se trouvaient et à prendre en main leur avenir.

Génération après génération, ils ont défriché, inventé, rassemblé, construit, animés d'une détermination sans faille et d'une audace sans limite.

Forts de cet esprit conquérant, la mort aux trousseaux, ils ont remporté de formidables victoires et franchi les étapes les unes après les autres vers leur ultime objectif : guérir et, en attendant, vivre comme tout le monde.

60 ans après, de victoires scientifiques en conquêtes sociales, des limites que l'on croyait infranchissables ont été repoussées. L'arrivée des premiers traitements pour des maladies considérées incurables montre à quel point l'action collective, le refus de la fatalité et l'audace ont le pouvoir de changer des vies.

Les succès de la thérapie génique se multiplient à travers le monde.

Ce que les équipes pionnières financées par le Téléthon ont réalisé a ouvert la voie à une médecine nouvelle qui s'attaque à des maladies héréditaires du sang, de la vision, du foie, des muscles et donne aussi des armes pour vaincre les cancers, les maladies neurodégénératives...

Dans cette révolution médicale, vous donateurs, bénévoles et partenaires du Téléthon, jouez un rôle déterminant.

Grâce à votre mobilisation, l'espoir devient concret pour les milliers de familles qui, depuis 60 ans, défient la fatalité inscrite dans leurs gènes.

En 2018, vaincre la maladie devient possible ... elle est dorénavant possible !

Je m'adresse aujourd'hui à vous parce que vous êtes nombreux, vous êtes des sportifs et vous pouvez mettre vos muscles au service du muscle. Les myopathies sont de terribles maladies qui souvent concernent nos enfants.

L'AFM Téléthon traite aussi les maladies dites génétiquement rares, les maladies orphelines. Il faut savoir qu'un français sur 6 peut être finalement concerné par ces maladies, ce qui veut dire que dans cette assemblée il y a forcément 3 ou 4 personnes, sans le savoir d'ailleurs, qui peuvent être concernées par ces maladies ou autour de vous des gens atteints de myopathie ou de maladies génétiques.

Ma demande est simple : puisque vous êtes partenaire dans votre fédération, il est simple de se mobiliser pour le Téléthon. Vous pouvez au cours d'un match dédié votre buvette, vos bénévoles peuvent faire des dons, faire des tas de choses .... Il n'y a pas de petites collectes.

Cette année le Téléthon se déroule les 7 et 8 Décembre 2018.

Notre nouvelle campagne s'appelle « VAINCRE », c'est aussi la victoire et toujours le combat des parents et la vie des enfants.

Pour moi c'est très important et je suis très honorée de m'adresser à vous.

Je ne connais pas le milieu du football mais je suis très impressionnée par le nombre de participant à votre assemblée générale.

Je vous remercie et n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Les clubs faisant des actions pour le Téléthon peuvent faire parvenir au District des articles et photos qui seront mises sur le site internet du District.

## **Présentation du Plan de Féminisation**

Katia BOUHILA présente cette commission dont elle est la présidente. Elle est composée de Lydia LEAO, Sylvie NAEGELLEN, Elvire JOLY, Pascale DEGLETAGNE, Pierre BENOIT, Amélie ROLLET Solène ANSON, Sabila MOUALA, Jean François JANNET et avec la participation technique de Jean Marie BRESSOUX et Thibault VALLET.

Lancé en 2013, le District de l'Ain est le vainqueur du 1<sup>er</sup> prix national.

Projets 2019 :

- organisation d'un plateau féminin U9 – U11 et U13 le Samedi après-midi 9 Mars 2019.
- Initiation à l'arbitrage
- Récompenser la 350<sup>ème</sup> dirigeante
- Inviter toutes les présentes du 9 mars à une soirée de match au FBBP01

Une invitation par mail à toutes les dirigeantes, éducatrices et arbitres féminines. Chacune pouvant venir accompagnée de la personne non licenciée de son choix.

A noter que les formations d'éducatrices sont gratuites cette saison

Elle rappelle que la Coupe du Monde Féminine aura lieu en France en 2019.

## **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de Juin 2018**

**Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de fin de saison du 23 Juin 2018 à AMBRONAY**

Adopté à l'unanimité.

## Allocution du Président du District

Mesdames, Messieurs,

J'intitulerai mes propos par « Les nuances dans le football »

Nuance bleue cet été, avec la très belle victoire de l'équipe de France lors de la coupe du monde en Russie, nuance bleue plus sombre à ce jour en raison des difficultés d'accueil des jeunes sur nos stades du fait du manque d'infrastructures et d'éducateurs formés et disponibles. J'espère simplement que progressivement tous trouveront une place à minima pour une pratique sportive car les vertus sont indéniables pour le développement individuel, collectif et éducatif.

Nuance bleue plus contrastée, car si logiquement le nombre de licenciés devrait pour la première fois de son histoire fleurer avec les 20000 au sein de notre instance, un constat plus amer s'annonce avec la perte progressive de clubs mais surtout d'équipes en seniors masculin. Ce sujet fera l'objet toute à l'heure d'un vœu de la commission sportive.

Nuance d'un bleu beaucoup plus positif avec la concrétisation d'un championnat seniors féminin de foot à 11 et de foot à 8. La saison dernière au sein du district, nous avons uniquement 9 équipes engagées en football à 8 alors que cette saison nous sommes en mesure d'aligner 11 équipes en football à 8 et 13 équipes en football à 11. Au nom du comité de direction, je tiens à remercier tous les présidents des clubs qui ont permis cette très belle évolution après mon intervention lors de l'AG d'Ambronay.

Nuance d'un gris dans le paysage des commissions de discipline, d'appel et de prévention depuis ce début de saison car l'importance des affaires obligent celles-ci à se réunir trop fréquemment dans le cadre de conciliation pour la prévention et de sanctions pour les autres commissions. Le barème des sanctions disciplinaires de la fédération a changé depuis deux saisons et la commission de discipline est dans l'obligation de l'appliquer donc j'invite vraiment les dirigeants de club à lire et diffuser ce barème à titre de prévention auprès de leurs licenciés au lieu de réagir à la suite d'incidents et de sanctions.

Nuance de gris également dans les services informatiques de la fédération où les dysfonctionnements fréquents perturbent l'activité du district et à fortiori celle des clubs. Le problème de la saisie des licences est un exemple avéré.

Grise également la nuance dans la communication FFF/Ligue/District/Club. Personnellement je ne peux pas me satisfaire d'informations partielles, d'informations primordiales noyées dans un flux d'informations diverses classées sans importance, d'absence de comptes rendus de réunions, d'absence d'ouverture des boîtes mails. L'informatique, parfois nous leurre dans la croyance d'une communication concise et comprise. La communication reste une faiblesse de cette mandature et je reste persuadé qu'une réflexion doit être entreprise pour combler cette lacune.

Une nuance attire désormais l'attention, nous travaillons de plus en plus dans l'urgence parce que les décideurs ne sont pas forcément en phase avec les exécutants de base des districts et des clubs. Traiter plus de dossiers dans un laps de temps réduit n'encourage pas les personnes investies à poursuivre leur collaboration. « Le tout, toute de suite » laisse parfois des salariés en burn-out, il serait dommage que cela atteigne les salariés de nos instances, des clubs et plus grave encore les

bénévoles. Je vous laisse méditer sur ce sujet car même si la manière de travailler évolue, elle doit tout de même rester dans des conditions acceptables et acceptées.

Lorsqu'on évoque les finances, les nuances sont plus variées. Celles du district qui seront développées tout à l'heure pourrait exceptionnellement signifier que le blanc l'emporte allégrement mais vous verrez que la nuance virera rapidement dans une couleur plus atténuée.

La baisse de la subvention de l'état via le CNDS est engagée et cela n'est pas sans conséquence pour les clubs et le district dès cette saison.

La suppression des coupons-sports pour l'aide aux licenciés dans les clubs est effective dès 2018/2019 et les autres possibilités de subventions du CNDS sont tellement congrues que cette ressource va être rayée des produits majeurs des comptes. Le ministère des sports, le plus petit budgétairement, est quasiment sans force et l'organisation des jeux olympiques en 2024 masque une indifférence totale des hommes politiques dans le développement des pratiques sportives et éducatives.

Concernant les finances du district, il est nécessaire de rester très vigilant mais celui-ci n'est pas en difficultés à ce jour il reste des leviers à conserver et à activer. La gestion de notre association doit être calquée à celle d'une entreprise et non pas gérée en « bon père de famille » avec l'ambition de remplir le bas de laine. Je vous assure que l'on travaille dans ce sens même si cela n'est pas toujours simple pour modifier certaines habitudes.

Cependant, je voudrais que pour vos clubs, vous soyez aptes à proposer des mesures communes pour enrayer l'inflation financière au niveau du défraiement de vos arbitres et vos entraîneurs. Je crois que par respect pour l'ensemble de vos vrais bénévoles, les mercenaires du football doivent s'astreindre à un niveau minimal. C'est vrai, je peux choquer par mes propos, mais en ce moment de difficultés financières dans vos clubs, on ne peut pas faire l'impasse sur ce sujet. Je compte donc sur vous.

Mes propos peuvent vous paraître bien sombres mais je vous rassure sur mon objectivité et sur ma motivation. Celles-ci demeurent intactes et je vais maintenant nuancer mon discours sur des teintes beaucoup plus claires et plus optimistes.

Premièrement au niveau des retombées de la coupe du monde, 10 millions d'euros en dotation vont être affectés directement aux clubs par la Fédération Française de Football.

Ces dotations concerneront trois catégories de clubs et elles seront cumulables entre elles.

- Les petits clubs (moins de 100 licenciés) percevront 500 €.
- Les clubs ayant une école de foot (football d'animation) recevront 600 €.
- Les clubs ayant une école féminine de football (lien avec la coupe du monde 2019) toucheront 700 € supplémentaires.

Les clubs seront informés en fin d'année directement par la fédération sans passage par le district donc je vous demande d'être attentif à vos messages. Cette dotation en équipements sera effective sur l'année civile 2019.

Les teintes jaune et rouge et il ne s'agit pas des cartons mais bien des couleurs du district seront à l'honneur en 2019 car le district va fêter son 40ème anniversaire car s'il s'intitulait district Ain/Jura depuis sa fondation en 1923, il est devenu district de l'Ain le 10 juin 1979. Les membres du district vont réfléchir pour fêter dignement cet anniversaire et la commission chargée de cet événement vous tiendra au courant ultérieurement.

D'ici là, j'espère qu'en cette seconde partie de mandat, l'ensemble des projets en cours continueront pour le bien des clubs sans oublier le football de demain car indéniablement celui-ci évoluera. On verra certainement dans les prochaines années, plus de pratique à 8 et à 5 pour les seniors, plus de foot loisirs, moins de matchs programmés en début d'après-midi le dimanche.

D'avantage de femmes s'investiront comme présidentes, comme responsables et c'est tant mieux pour la mixité et l'intégration. Je vous demande d'être de véritables acteurs de ces évolutions pour vous, pour vos jeunes et pour que le football demeure attractif sur l'ensemble du département.

D'ici là, je formule le vœu d'une belle réussite dans les formations de dirigeants, d'éducateurs et d'arbitres.

En s'intéressant à la légalité des règles de vie et des règles sportives les personnes formées contribuent à l'évolution du football et ils deviennent aptes à proposer la délicate subtilité de transmission du savoir.

D'ici là, je souhaite que la nuance blanche éclaire encore plus tous les jeunes qui appartiennent au comité de Sport Adapté et au comité d'Handisport. Plusieurs fois dans l'année, grâce à nos conventions, nous donnons de la joie à ces jeunes et le temps passé avec eux permet de relativiser par rapport à certaines dérives du football classique.

D'ici là, je souhaite des nuances « bleue, blanc rouge » avec l'équipe de France féminine et que l'on aura en juin 2019, une magnifique coupe du monde avec un engouement à la hauteur de l'évènement et que le football féminin sera définitivement mis sur les bons rails.

Pour terminer tout en nuances, je tiens à vous remercier pour votre qualité d'accueil lors de mes déplacements dans vos clubs ainsi que celui réservé à mes collègues. Vous pouvez être fiers de votre investissement, chères Présidentes, chers Présidents, chères Dirigeantes, chers Dirigeants, sachez que vous faites un travail remarquable, certes parfois usant, mais votre foi de bénévoles est votre force, votre foi de dévouement est l'image de la vie associative.

Continuons ensemble avec confiance et détermination.

Merci pour votre écoute.



### **Vœu n° 1**

#### **Vœu déposé par le club de l'A.S. Misérieux Trévoux**

« Les jeunes arbitres (-21 ans) du district doivent arbitrer 15 matchs durant la saison. Sachant que nous avons dans les clubs des étudiants qui partent étudier dans des facultés loin de leur domicile et qui ne reviennent qu'une semaine sur deux, l'ASMT souhaite une réduction de ce nombre de match, afin que les clubs ne soient pas sanctionnés ».

Positionnement des membres du comité de direction sur ce vœu : avis défavorable à la majorité (1 abstention).

**Vote de l'assemblée générale** : adopté à la majorité (pour : 56 / contre : 1 / abstention : 13)

## Vœu n° 2

### Vœu déposé par le club de Fareins Saône Vallée

« Faire jouer la catégorie U7 à 5 comme les U9 et sur la même surface de jeu. Cela serait plus simple pour eux quand ils monteront en U9 et aussi ça évite d'avoir plusieurs dimensions de surface à tracer ».

Positionnement des membres du comité de direction sur ce vœu : avis défavorable à l'unanimité.

**Vote de l'assemblée générale** : refusé à la majorité (pour : 7 / contre : 47 / abstention : 19)

## Vœu n° 3

### Vœu déposé par la commission sportive du district

En ce début de saison 2018-2019, la commission sportive constate que seulement 29 équipes sont inscrites en D6. Cela l'a obligé à ne composer que 3 poules, allongeant ainsi les déplacements pour de nombreuses équipes.

Elle doit donc se résoudre à vous proposer de supprimer le niveau D6 à compter de la saison 2019/2020. Les équipes actuelles seront automatiquement inscrites en D5. Cela permettra de faire des poules plus géographiques, limitant ainsi les déplacements. Les équipes ne souhaitant pas une affectation géographique pourront toujours en exprimer le désir.

Le tableau des montées-descentes entre la D4 et la D5, déterminé en fonction du nombre de poules en D5 sera publié au PV chaque saison avant le début du championnat.

La pyramide des championnats seniors s'établira comme suit:

- D1: 1 poule de 12
- D2: 2 poules de 12
- D3: 3 poules de 12
- D4: 4 poules de 12
- D5: X poules de y équipes

Positionnement des membres du comité de direction sur ce vœu : avis favorable à l'unanimité

**Vote de l'assemblée générale** : refusé à la majorité (pour : 18 / contre : 29 / abstention : 32).

## **Informations diverses**

Joël MALIN fait un point sur :

- **La FMI** : rappel de la procédure à suivre.  
Les clubs ont la possibilité de créer jusqu'à 20 identifiants Footclubs et ceci afin de permettre aux éducateurs concernés de consulter la feuille de match.  
Félicitations aux clubs et aux arbitres pour son utilisation car il en manque très peu par week end.

- **Organisation d'une réunion sur le rôle, les droits et les devoirs des capitaines et éducateurs des équipes U15 ainsi que sur les règles du jeu à 11.** Elle se déroulera au siège du District à Viriat le Samedi 3 Novembre 2018 matin.
- **Les éclairages** : les clubs désirant jouer en nocturne doivent faire contrôler leur éclairage et prendre rendez-vous avec la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives du District.

## Informations financières du Président

Mesdames, Messieurs,

En préambule à l'intervention de M. Alain Josserand, je vais vous présenter dans le cadre des comptes financiers soumis à l'approbation la partie concernant l'extension du bâtiment du district.

Lors de notre AG de la saison dernière le 28 octobre 2017 je vous avais évoqué le projet d'extension à la condition de se séparer de l'ancien siège de la place du maquis à Bourg en Bresse.

Pour rappel, l'ancien siège, place du Maquis, appartenait pour la partie foncière à la ville de Bourg en Bresse et le district était lié par un bail emphytéotique avec cette municipalité. Par conséquent le district était propriétaire temporaire du bâtiment jusqu'à l'expiration du bail.

Avant 2011, la SEMCODA souhaitait acquérir ce bâtiment et d'autres jouxtant celui-ci pour construire des appartements. Une convention avait été alors signée entre le district et la SEMCODA avec à la clef un versement de 200.000 € au profit du district.

Depuis juin 2012 des échanges, des tractations parfois difficiles ont été réalisés de manière tripartite entre la ville de Bourg, la SEMCODA et le district.

La vente a été enfin conclue le 24 avril 2018 et à ce jour la SEMCODA a bien versé au district les 200.000 €.

Durant la mandature précédente, le district s'était porté acquéreur d'une bande de terrain de 210 m2 située à l'ouest du bâtiment pour un coût de 12.500 € passés financièrement en immobilisation. L'objectif de cette acquisition était à l'époque avant tout prévisionnel en cas d'agrandissement du bâtiment sachant que si cet achat ne se réalisait pas en 2015, il n'y avait plus aucune possibilité ensuite de construire pour s'agrandir.

A ce jour, il s'avère que les locaux actuels sont exploitables en l'état mais qu'une extension permet la création d'un réfectoire pour les salariés, un entrepôt donnant sur l'extérieur sans pénétrer dans le bâtiment pour le stockage du matériel nécessaire aux techniciens et une salle de formation modulable.

Aujourd'hui, le district a un seul emprunt à taux 0% souscrit auprès de la ligue en 2011 qui se terminera en juin 2021. Cet emprunt a servi à la construction du bâtiment actuel.

Dans cette conjoncture favorable le comité de direction a entériné le fait d'agrandir les locaux sur une surface de 110 m2 sachant que les coûts sont imputés au niveau des immobilisations donc sans impact sur le budget de fonctionnement.

Le début des travaux est prévu en novembre de cette année.

Le Coût des travaux se situe dans la fourchette de 300 000 à 310 000 € TTC.

- Le mode de financement se traduit par :

- L'apport de la vente de la place du Maquis.
- Une subvention de la part de ligue amateur de football de 80 000 €.
- Un emprunt de 80 000 € à taux de 1,35% sur une durée de 120 mois.

Lorsque l'intégralité des factures sera honorée fin 2019, le district ajustera son budget de fonctionnement par rapport aux immobilisations sachant que la ligne de conduite est de maintenir une réserve de fonctionnement équivalente à minima de 80% des charges sur une saison.

## Comptes financiers

### **A) Bilan et compte d'exploitation de la saison 2017/2018**

Alain JOSSERAND présente les comptes 2017/2018 (1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018). Ces derniers ont été présentés au comité de direction dans leur version définitive le 2 Octobre 2018.

Le cabinet KPMG a réalisé le contrôle des comptes. Les informations ont été mises à la disposition des clubs comme le prévoit nos statuts.

Les comptes financiers font apparaître un résultat positif de 33 605.77 €uros.

Remerciements aux membres du comité de direction, au personnel administratif et technique qui sont raisonnables et sérieux dans les dépenses.

La parole est cédée à Mme Isabelle SZYMUSIAK, représentant le cabinet de commissariat aux comptes KPMG.

### **B) Rapport du Commissaire aux comptes**

« Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2018 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association District de l'Ain de Football, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1) Opinion sur les Comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2) Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3) Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **C) Approbation des comptes 2017/2018 tel que présentés**

**Vote de l'assemblée générale** : adopté à l'unanimité.

## **Affectation du résultat dans les comptes du district**

**Vote de l'assemblée générale** : adopté à l'unanimité.

## **Assemblées générales de fin de saison**

L'assemblée générale de fin de saison 2019 aura lieu le Vendredi soir 21 Juin 2019 à PORT / Montréal La Cluse.

Candidature pour l'organisation de celle de Juin 2020 : AS Hautecourt.

Le club est prié de confirmer sa candidature par courriel.

## **Allocutions de fin de travaux**

### **Bernard BARBET, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football**

Après avoir salué l'ensemble des présents, il rappelle que c'est toujours avec plaisir qu'il assiste aux assemblées du District de l'Ain.

Il s'associe aux propos de Jean François JANNET tenus dans son discours d'ouverture, notamment à la mémoire de ceux qui nous ont quitté Jean Claude MILVAQUE, Jean Daniel CATHERIN et Jean Paul ANSOUD, et avec ceux de son allocution.

Il s'associe aussi à la parole de la représentante de l'AFM Téléthon. Les instances souhaitent valoriser le football avec l'ouverture à un « autre football » en direction des accidentés de la vie.

Une ouverture qui est déjà très bien matérialisée, même si on peut faire mieux, surtout dans le département de l'Ain car le District de l'Ain le fait très bien et est une figure de proue de cette action-là vers le sport adapté et le handisport. Tout ceci n'est pas neutre dans la valorisation et l'image du foot.

### Point sur les licences

Ce matin, de date à date et sur l'ensemble du territoire de la LAuRAFoot, la Ligue enregistre une baisse des licences de -3.94 % (-2.57 % pour le District de l'Ain) par rapport à l'an dernier.

En ce qui concerne les nouvelles licences, il constate une baisse de -6.48 %.

Ces chiffres ne sont pas forcément des chiffres significatifs car il y a du retard dans la saisie dû notamment à une faiblesse dans l'ensemble du système informatique fédéral qui devrait durer encore quelques saisons.

Il souhaite alerter les présidents de clubs car encore beaucoup ne licencient pas leurs jeunes joueurs du football d'animation. Il rappelle que la licence est accompagnée d'une assurance et qu'en cas d'accident, cette licence permet de garantir les présidents de club par rapport à leur responsabilité.

### Coupe du Monde

On se réjouit de la 2<sup>ème</sup> étoile qui orne le maillot de l'équipe de France masculine et aussi pour le nouveau logo de la fédération.

Il rappelle que la coupe du monde féminine 2019 aura lieu à Lyon mais aussi à Grenoble avec 4 matchs de poule et un match de 1/8<sup>ème</sup> de finale.

Les objectifs sont que ce soit un succès populaire mais qui n'aura vraiment lieu que si l'équipe de France fait un très bon parcours et arrive au carré final.

La Ligue souhaite que l'ensemble des territoires de la LAuRAFoot soit associé et intéressé par cette coupe du monde 2019.

Il y aura une aide pour toutes les actions départementales. Il y a beaucoup d'actions départementales qui concernent les féminines et qui peuvent être habillées aux couleurs de la coupe du monde féminine 2019.

La LAuRAFoot souhaite mettre en place 3 grandes actions régionales :

- 1) Rassemblement académique de toutes les jeunes filles qui pratiquent le football le 23 Mars 2019 à Grenoble, Clermont Ferrand et à Lyon.
- 2) Un LAuRAFoot Tour pour aller dans chacun des Districts
- 3) L'ouverture du foot vers les autres comme le Téléthon, Courir pour elles, etc... aller vers le caritatif.

### Le FAFA

Il rappelle que sa naissance est venue d'une partie des bénéfices réalisés par la Coupe du Monde 1998 et s'appelait le Fonds Fernand Sastre.

Le FAFA s'adresse tout d'abord aux installations sportives, au transport, à la formation et à l'emploi. La LAuRAFoot est dotée d'une enveloppe financière pour soutenir les projets.

En ce qui concerne les installations, une enveloppe a été négociée avec la Région Auvergne Rhône Alpes pour avoir un abondement pour 3 saisons (2017/2018 avec un effet rétroactif – 2018/2019 – 2019/2020). Les clubs ayant des projets doivent compléter le formulaire prévu à cet effet qui se trouve sur le site internet de la Ligue.

La Région fait aussi des aides aux petits équipements qui sont souvent différents d'une saison à l'autre. Attention, les appels à projets durent peu de temps (1 mois) et peuvent apporter des aides qui sont intéressantes.

### Tolavologe

Le siège administratif s'y est installé depuis le 15 janvier 2018.

L'ex centre de formation de l'OL a été rénové pour en faire une résidence formation, le centre technique avec les 3 terrains de foot à 11 en pelouse naturelle dont 1 terrain est en cours de transformation en terrain synthétique.

L'ouverture du pôle espoir garçon à la rentrée 2017 avec 18 jeunes.

Il reste à finir complètement le projet en transformant un bâtiment en Résidence Espoir de telle façon à accueillir les garçons du Pôle Espoir avec 2 générations, les filles du Pôle Espoir qui sont aujourd'hui à Vaulx en Velin et les arbitres qui sont à la section sportive de haut niveau.

La création d'un Pôle Médical qui permettra de suivre tous ces jeunes sportifs, la réalisation de vestiaires et, seulement si la Ligue en a les moyens financiers, la création d'une salle de réception qui permettrait d'accueillir 450 personnes afin d'y organiser ses AG mais aussi de l'ouvrir vers l'extérieur de façon à avoir des recettes qui permettraient de compenser les charges. Et pour finir, la réalisation d'une salle couverte qui permettra la pratique du futsal et du foot loisir.

### L'AG de ce jour

Il se réjouit de la très bonne tenue de cette AG et notamment de l'occasion qui est laissé aux présents de s'exprimer.

Il note que les comptes financiers sont sains, gérés très sérieusement ce qui permettra la réalisation des projets du District.

### Les vœux

Vœu n° 1 : il aurait été préférable que les arbitres viennent à l'arbitrage sans obligation malheureusement, l'expérience a prouvé que sans statut de l'arbitrage il n'y aurait pas d'arbitre ou pas suffisamment.

Il a bien peur que ceux qui aujourd'hui critiquent les contraintes du statut de l'arbitrage soient les premiers à s'en plaindre lorsqu'ils n'auront pas d'arbitre officiel pour diriger leurs rencontres. Bien sûr, il y a toujours moyen de discuter, d'équilibrer. Le statut qui a été présenté ce jour doit être réfléchi très sérieusement.

Vœu n° 2 : diverses périodes ont été vécues mais la mieux adaptée à la situation reste la période actuelle.

Vœu n° 3 : c'est le plus important.

Notre offre de pratique n'est plus en phase avec les besoins des pratiquants.

Pourtant les footballeurs existent toujours, quel que soit leur âge. Il n'est qu'à se référer au succès remporté par la pratique privée dans les salles, se référer aux pratiques parallèles, se référer aux ex-coups Corpus sauvage qui remportent toujours du succès.

Les footballeurs existent toujours donc nous devons trouver tous ensemble (instances, clubs, joueurs) ce qui correspond le mieux aux attentes des licenciés.

Les propositions de compétitions sont toujours dans les mêmes schémas depuis plusieurs décennies ! Durant cette période, les attentes des gens ont changées, si on arrive à résoudre cette problématique-là, les instances auront œuvrées pour le football de la base.

Pour finir il souhaite une bonne saison 2018/2019 à tous.

## **Jean François JANNET, Président du District de l'Ain de Football**

La soirée des récompenses du District de l'Ain a lieu le Vendredi 9 Novembre 2018 à l'Espace Salvart d'ATTIGNAT.

Exceptionnellement, Georges LUCET ne pouvant être présent, la médaille d'or de la LAuRAFoot lui est remise ce jour.

Pour clôturer cette assemblée, je remercie tous celles et ceux qui ont travaillé en amont pour préparer pour cette AG autour de Philippe NAEGELLEN ainsi que tous les intervenants ainsi que la municipalité de Viriat pour le prêt des installations.

Au terme de cette Assemblée Générale, je vous remercie les uns et les autres pour votre écoute, votre compréhension sur les sujets abordés et votre engagement au côté de l'instance départementale. J'ai noté avec une très grande satisfaction votre confiance au niveau de l'approbation des comptes financiers.

Je vous précise que le changement d'horaires des rencontres du district durant la période hivernale prendra effet à compter du samedi 3 novembre et pour le 11 novembre je vous demande d'observer une minute de silence avant le début des rencontres.

Je souhaite de très bons matchs ce week-end aux équipes engagées en coupe de France et en coupe Gambardella mais bien évidemment d'excellentes rencontres pour l'ensemble des équipes qui vont jouer aujourd'hui et demain.

Dans cette saison où le football féminin est mis en avant, je tiens à apporter tout mon soutien à l'équipe féminine de Plastic Vallée, seule équipe de l'Ain encore en lice pour le 4<sup>ème</sup> tour de la coupe de France.

Pour terminer, je vous rappelle que vous devez signer le registre de départ sous peine d'être amendé, de redonner les cartons de vote.

Encore merci à tous pour la tenue de cette AG, bon retour mais avant je vous invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 12 H 00.

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 13/11/2018

**Présents** : BILLOUD Jean-Louis – BLANC Denis – BLANC Jean-Luc – DUBOIS Antoine – FUSEAU Philippe – GUICHERD Olivier – HERMANN Pierre – HIRAUT Jérémy – KONTE Ibrahima – TOUZANI Hamid

**Excusés** : FAVIER Pierre – GRUARD Bruno – JARJAVAL Romain – KRIMOU Abdelatif – STRIPPOLI Guillaume

**Absent** : BOUMRA Lahssane

**Assiste** : CURT Alexis

### **COURRIERS CLUBS**

A S P OYONNAX : demande de changement d'arbitre et demande de délégué officiel pour le match contre ST MARTIN DU MONT 2 en D4 le 18.11.2018.

AIN SUD FOOT : courrier relatif à des frais d'arbitrage. Réponse faite.

A S ATTIGNAT : demande d'arbitre officiel et de délégué pour le match BORDS DE VEYLE 2 – A S ATTIGNAT 2 D5 Poule D du 25.11.2018.

### **COURRIERS ARBITRES**

SLIMANI Youssef : arrêt de l'arbitrage cette saison pour raisons professionnelles KRIMOU Abdelatif : confirmation de la présence de son filleul à son match.

DEGIRMENCI Abdullah : changement de numéro de portable : 06.23.35.96.45

DOGRU Mikail : courrier relatif à son absence du 11.11.2018.

GALLIOT Loïc : demande d'observation.

DUTHION Vincent : problème de désignation. Réponse faite.

### **DIVERS**

Courrier du Sport Adapté : demande d'arbitres pour le plateau du 01.12.2018.

Commission d'Appel : communication d'un procès-verbal.

**EN RAISON DE LA MANIFESTATION DES « GILETS JAUNES » le 17.11.2018, LES ARBITRES SONT APPELES A PRENDRE LEURS DISPOSITIONS POUR ANTICIPER LES EVENTUELS PROBLEMES DE CIRCULATION.**

**La prochaine réunion de la Commission est fixée au 27 Novembre à 19h.**

Le Président,  
Jean-Louis BILLOUD

Le Secrétaire,  
Pierre HERMANN

## Formation INITIALE en Arbitrage

La deuxième session de cette saison 2018/2019 (3 jours étant obligatoire) aura lieu sur le mois de Janvier de 8h00 à 18h00 avec une alternance salle et terrain :

La procédure d'inscription vous sera communiquée assez rapidement, suite au fait que les formations arbitres seront gérées par l'IR2F à partir de la prochaine session.

## LIVRE Lois du Jeu

Le nouveau livre des lois du jeu pour cette saison, est arrivé au District de l'Ain de Football.

Il est en vente au tarif de 28€.

Si vous êtes intéressé, possibilité de venir au District avec le règlement de 28€.

## Formations ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Une dernière formation semi-officielle aura lieu le samedi 8 Décembre de 10h00 à 12h00, pour l'ensemble des clubs du département, au stade de Polliat.

Toute personne, ayant **au minimum 18 ans**, et **possédant une licence tamponnée par le médecin permettant l'arbitrage** (ne présente aucune contre-indication apparente à l'arbitrage occasionnelle),

Pour obtenir la formation de semi-officielle, toute personne intéressée peut venir sur une des formations, munie d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité récente et d'une photocopie de sa licence (permettant l'arbitrage occasionnelle comportant la mention « ne présente aucune contre-indication »).

Pour les personnes en recyclage (tous les 6 ans) merci d'emmener votre licence d'arbitre assistant semi-officiel.

Aucune inscription pré-requise au préalable. Rendez-vous directement sur le lieu de la formation.

# PREVENTION

## COMPTE RENDU REUNION DE LA COMMISSION PREVENTION DU JEUDI 25 OCTOBRE 2018

Présents : Jean BELPALME – Alain BERNARD –Patrick CHENE - Geneviève JACUZZI – Michel MAITRE – Joël MALIN – Pierre NEZEYS - Patrick PITARD - Aurélie REVOL.

Excusé : Simon NOEL.

Absent : Docteur POULARD.

**1 – Compte rendu de la réunion du 27/09/18** : approuvé

**2 – Matchs sensibles et à risque** :

Du 21/10/18 au 04/11/18 : 25 matchs sensibles, et 1 match à risque.

**3 - Fiches «prévention»:**

Le retour des fiches informatisées a de plus en plus de succès. Le n° de match ou le nom du coach adverse posent parfois un problème pour le remplissage de ces fiches. La Commission rappelle que chaque club a la possibilité de créer 20 identifiants « Footclubs » (uniquement en « consultation ») pour permettre aux éducateurs de revoir la feuille du match, sur laquelle ils trouveront le n° de la rencontre, le nom de l'éducateur adverse, etc...

**RAPPEL** : remplir une seule fiche par rencontre (s'il y a deux éducateurs pour l'équipe, un seul des deux peut remplir la fiche). De même, une seule appréciation « éducateur adverse », même s'il y a deux éducateurs dans le club rencontré. Merci aux éducateurs de mettre la bonne lettre de poule dans la case prévue à cet effet.

Récapitulatif des avis des éducateurs au 25/10/18 :

CATEGORIES	Avis très réservé	Avis réservé
U15	2	7
U18	6	12
D3	5	10
D4	4	5

Récapitulatif des fiches arbitres au 25/10/18 :

CATEGORIES	Commentaires positifs	Commentaires négatifs
U15	0	0
U18	1	0
D3	6	7
D4	5	7

**4 – Soirée des récompenses du 9/11/2018 à ATTIGNAT :**

Les récompensés (entre autres) :

- . 27 éducateurs
- . 5 arbitres (2 seniors et 3 jeunes)

Merci aux membres qui pourront être là pour aider.  
Si possible, présence à Attignat à 17h pour la mise en place.  
Début de la remise des récompenses : 19 heures.

#### **5 – Courriers divers :**

Suite aux différents mails et/ou courriers reçus, la Commission écrira aux clubs suivants :

- . Bellegarde Co
- . St Etienne sur Chalaronne
- . Jassans Frans

#### **6 – Conciliation**

Plusieurs conciliations sont programmées :

- Le 7/11 à 19H : Bords de l'Ain et Buyatin pour problèmes rencontrés en U13
- Le 8/11 à 19H : Hautecourt et Haut-Revermont pour différends entre clubs
- Le 8/11 à 19H45 : Bourg Sud et Berges du Rhône pour problèmes rencontrés en U15

Chaque club est convoqué individuellement, et est tenu de se présenter aux jours et heures indiqués. L'absence à ces convocations engendrera les amendes prévues aux RG du District.

Fin de réunion : 20 heures.

Les 2 prochaines réunions auront lieu au District :

- le jeudi 29 NOVEMBRE 2018 à 18h
- le mercredi 12 DECEMBRE 2018 à 18h

## COMMISSION FEMININES

### Fiches de prêt 2018-2019

Les fiches de prêt pour les joueuses du foot animation, U15 et U18 sont désormais disponibles sur le site internet du District dans la rubrique « PRATIQUES » puis « FEMININES ».

Vous trouverez alors l'ensemble des documents relatifs à la pratique des joueuses sur l'article « PRATIQUE FEMININES ».

Nous enregistrons les prêts des joueuses suivantes :

NOM et PRENOM	NEE LE	CLUB PRETEUR	CLUB DEMANDEUR
BRIDAY DEPARDON Mathilde	25/02/2004	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
LAURENCIN Julie	08/06/2006	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
LEGRAND Maëlys	14/01/2005	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
SCAT Audrey	14/09/2004	BEAUJOLAIS FOOTBALL	ENT.S VAL DE SAONE THOISSEY
ARIK Nazlican	13/12/2003	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
BOUDJELLAL Anissa	28/04/2002	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
COLOMBET Léa	24/03/2003	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
DAVID Gwendoline	14/10/2002	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
NEUVILLE Manon	02/07/2004	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
ROUGET Lola	17/06/2002	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
SAGUN Eda	30/08/2003	GJ HAUT BUGEY	PLASTICS VALLEE FC
BUBA Ceyda	28/12/2006	PLASTICS VALLEE FC	GJ HAUT BUGEY
COSGUN Yeliz	29/04/2004	PLASTICS VALLEE FC	GJ HAUT BUGEY
MACIT Sila	19/12/2005	PLASTICS VALLEE FC	GJ HAUT BUGEY

### Centres d'Animation Féminins de secteur (CAF) : U10F - U11F - U12F

Le prochain rassemblement aura lieu le **Lundi 3 Décembre** ou le **Jeudi 06 Décembre** en fonction du secteur.

L'objectif de ces rassemblements est de proposer une séance d'entraînement supplémentaire et spécifique aux filles U10F, U11F et U12F du département.

Veuillez trouver ci-dessous la répartition des secteurs, les sites d'accueil ainsi que les jours et horaires de ces séances spécifiquement féminines.

Secteurs	BUGEY	HAUT BUGEY	BRESSE	VAL DE SAONE NORD	VAL DE SAONE SUD
<b>Encadrements</b>	Stéphane PANAROTTO Thibault VALLET	Gonçagul KORKMAZ Danny GOMES MOREIRA	Mélissa NEYRARD Benjamin PERRET	Camille JULLIEN Emmanuel COMTET Sandrine BOURCIER	Katia BOUHILA Leslie TARRIT
<b>Lieux</b>	Villieu	Izernore	Attignat	Bâgé	Montmerle
<b>Jours et horaires</b>	Lundi 18h30-19h45	Lundi 18h30-19h45	Jeudi 18h15-19h30	Jeudi 18h30-19h45	Lundi 18h30-19h45

## Plan de Performance Fédéral U13F-U14F

Les filles listées ci-dessous sont convoquées pour un rassemblement le **Samedi 15 Décembre de 9h30 à 11h30 (lieu à définir)**. Une convocation sera adressée prochainement aux joueuses.

FIORINI	Romane	AS MISERIEUX TREVoux	2005
VERPAULT	Romane	AS MISERIEUX TREVoux	2005
FAVRE	Lilou	AS MISERIEUX TREVoux	2006
VIGOUROUX	Paloma	AS MISERIEUX TREVoux	2005
CHAIX	Lou-Ann	AS MISERIEUX TREVoux	2005
DESCOLLONGES	Mélina	AS MISERIEUX TREVoux	2005
PORTEJOIE	Cloée	AS MISERIEUX TREVoux	2005
BARATERRO	Eva	AS MISERIEUX TREVoux	2005
EHLINGER	Paige	AS MISERIEUX TREVoux	2005
BOUVARD	Lisa	CS LAGNIEU	2005
PEILA	Manon	CS LAGNIEU	2005
HEILIGENSTEIN	Tess	CS LAGNIEU	2005
GIBOT	Inès	CS VIRIAT	2006
MOIRAUD	Léna	ESB MARBOZ	2006
BASSET	Anouk	ESB MARBOZ	2006
GOURMAND	Coraline	ESB MARBOZ	2005
PERNIN	Lola	ESSOR BRESSE SAONE	2005
ECOCHARD	Louna	ESSOR BRESSE SAONE	2005
EL BANAN	Inès	ESSOR BRESSE SAONE	2005
BEGEL	Léa	ESVS THOISSEY	2005
CHAGNEUX	Emmie	FBBP 01	2005
BERRAUD	Romane	FBBP 01	2005
VINCENT	Sorenza	FBBP 01	2006
FOURNIER BERGERON	Eline	FBBP 01	2005
DIAS SENDAO	Lily	FBBP 01	2006
NALLET	Alice	FBBP 01	2006
MEZITI	Mathilde	FBBP 01	2006
DESRANGES PALMIERI	Inès	FBBP 01	2005
HASANAJ	Denisa	FBBP 01	2006
MENTES	Emine	FBBP 01	2005
MISSIER	Mayalee	FBBP 01	2005
COULON	Emma	FC BRESSE NORD	2005
BOI	Elya	SC PORTES DE L'AIN	2006
DUC MAYER	Morgane	ST DENIS AMBUTRIX	2006
GRENAUD	Perrine	ST DENIS AMBUTRIX	2006
RIQUIER	Eva	US BASSIN PONTEVALLOIS	2006
GLATOUT	Jeanne	US BASSIN PONTEVALLOIS	2006
BUCILLAT	Axelle	US BASSIN PONTEVALLOIS	2006
KILICER	Maëlys	US IZERNORE	2006

## Plan de Performance Fédéral U13F

Les filles listées ci-dessous sont convoquées pour une rencontre de sélection face à la **section Sportive de Pont de Vaux le Mercredi 28 Novembre à St Bénigne. RDV à 13h30 sur place**

Une convocation sera adressée prochainement aux joueuses.

FAVRE	Lilou	AS MISERIEUX TREVOUX	2006
GIBOT	Inès	CS VIRIAT	2006
MOIRAUD	Léna	ESB MARBOZ	2006
BASSET	Anouk	ESB MARBOZ	2006
VINCENT	Sorenza	FBBP 01	2006
DIAS SENDAO	Lily	FBBP 01	2006
NALLET	Alice	FBBP 01	2006
MEZITI	Mathilde	FBBP 01	2006
HASANAJ	Denisa	FBBP 01	2006
BOI	Elya	SC PORTES DE L'AIN	2006
DUC MAYER	Morgane	ST DENIS AMBUTRIX	2006
GRENAUD	Perrine	ST DENIS AMBUTRIX	2006
RIQUIER	Eva	US BASSIN PONTEVALLOIS	2006
GLATOUT	Jeanne	US BASSIN PONTEVALLOIS	2006
BUCILLAT	Axelle	US BASSIN PONTEVALLOIS	2006
KILICER	Maëlys	US IZERNORE	2006

## Championnat U15 F

**Les calendriers de la 2<sup>ème</sup> phase du championnat U15F** sont désormais visibles sur le site officiel du District. Si des modifications (horaires, lieux, ...) sont à effectuer, merci d'adresser un mail (via la messagerie officielle du club) à l'attention de la commission sportive.

# COMMISSION DES REGLEMENTS

Réunion du 13 Novembre 2018

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater de la notification au P.V. électronique.

## OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 et U19 : 2 délégués  
Seniors D5 et D6 : 1 délégué  
Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués  
Seniors Féminines : 1 délégué  
U17 et U15 : 1 délégué  
Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

En cas d'utilisation d'une feuille de match « papier », les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil « Footclubs Compagnons ».

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celles-ci.

Dans ce cas, l'arbitre se saisit de la ou de licences concernées et les transmet dans les meilleurs délais au District.

Si un joueur ne présente pas de licence, l'arbitre doit exiger une pièce d'identité comportant une photographie et la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée ou un certificat médical daté de non contre-indication à la pratique du Football avec Nom, cachet et signature du médecin.

Présents : MM PELLET, BACONNET, DELIANCE, GUTTIEREZ, BOURDON

Excusé : M. VERNAY



### Dossier n° 40

**Match n° 21130474 : Ambérieu FC 1/Ol. Sud Revermont 1 – U18 D3 poule D – du 10/11/18**

Courrier du club d'Ol. Sud Revermont annonçant le forfait.

1<sup>er</sup> forfait d'Ol. Sud Revermont 1.

Score :

Ambérieu FC 1 : 3 buts – 3 points

Ol. Sud Revermont 1 : 0 but / - 1 point

Le club d'Ol. Sud Revermont est redevable de la somme de 19 €uros au District.

### Dossier n° 41

**Match n° 20669343 : Curtafond Confrançon 1/Bord de Veyle 1 – Seniors D3 poule B – du 4/11/18**

Après lecture du rapport de l'arbitre, Mr Willy PITOU, « match arrêté à la 37<sup>ème</sup> minute de jeu suite à un malaise du gardien de l'équipe de Bord de Veyle ».

Après 52 minutes d'interruption, l'arbitre a arrêté définitivement la rencontre.

La Commission donne match à rejouer.

Le dossier est transmis à la commission compétente pour reprogrammation.

#### **Dossier n° 42**

##### **Match n° 20668818 : Jassans Frans 1/Marboz 2 – seniors D1 – du 04/11/18**

Réclamation de l'équipe de Marboz 2 indiquant que le joueur BENNIER Stany, licence n° 2568621635 de Jassans Frans 1, était susceptible d'être suspendu pour le week-end du 3 – 4 Novembre pour cause d'arbitrage.

Réclamation non recevable car mal formulée.

Un joueur désigné pour arbitrer n'est pas considéré comme suspendu.

Toutefois, la commission précise les points suivants :

- suite à la parution de la désignation du joueur pour le samedi 3/11/18 (PV n° 14 du 25/10), le club de Jassans Frans a informé le District de l'indisponibilité du joueur pour le samedi 3/11 (courrier du 29/10) soit avant la parution du PV suivant.

- de ce fait, la commission a retiré le joueur de la liste des joueurs désignés du week-end du 3 – 4 Novembre (PV n° 15 du 1/11/18).

- la commission a reporté la désignation du joueur au week-end du 17 – 18 Novembre (PV n° 16 du 8/11/18).

En conséquence, le joueur BENNIER Stany pouvait participer à la rencontre du 4/11/18.

La commission valide le score acquis sur le terrain.

Mrs BACONNET et PELLET n'ont pas participé à la décision de ce dossier.

# SPORTIVE SENIORS

Réunion du 13 novembre 2018

Présents : David BEREZIAT, Jacques CONTET, Régis MEJEAN

## Courriers :

AS MONTREAL LA CLUSE, CS VIRIAT, US FEILLENS : chgt horaire

SC Portes de l'AIN : chgt de terrain

CS Valromey : inversion rencontre

ESB MARBOZ : le club disposant d'un terrain synthétique, toutes les équipes évoluant en D2-D3-D4-D5 sont susceptibles de jouer sur cette surface.

## Modifications de rencontres

Compétition :	D3	Poule :	B	N° de match :	20669348
Rencontre :	AS MONTREAL 2 - FC CURTAFOND CONFRANCON 1				
Initialement prévu le :	18/11/2018	Heure :	14h30	Terrain :	Stade ORINDIS 1 à MONTREAL
Aura lieu le :	18/11/2018	Heure :	<b>15h00</b>	Terrain :	Stade ORINDIS 1 à MONTREAL
Commentaire :	<b>Match U15 R3 à 13 h00 - accord des 2 clubs -</b>				

Compétition :	D3	Poule :	A	N° de match :	20669217
Rencontre :	CS VIRIAT 3 - Cotière Luénaz 2				
Initialement prévu le :	18/11/2018	Heure :	14h30	Terrain :	Parc des Sports à VIRIAT
Aura lieu le :	18/11/2018	Heure :	<b>15h00</b>	Terrain :	Parc des Sports à VIRIAT
Commentaire :	<b>Match U17 R2 à 13 h00</b>				

Compétition :	D4	Poule :	C	N° de match :	20669903
Rencontre :	SC Portes de l'Ain 2 - FC Balan 1				
Initialement prévu le :	18/11/2018	Heure :	14h30	Terrain :	De TRAMOYES
Aura lieu le :	18/11/2018	Heure :	14h30	Terrain :	<b>Stade E.LARGE ST ANDRE de CORCY</b>
Commentaire :					

Compétition :	D4	Poule :	D	N° de match :	20670037
Rencontre :	ES CORMORANCHE 2 - US FEILLENS 3				
Initialement prévu le :	18/11/2018	Heure :	12h30	Terrain :	Stade municipal de CORMORANCHE
Aura lieu le :	18/11/2018	Heure :	<b>12h00</b>	Terrain :	Stade municipal de CORMORANCHE
Commentaire :	<b>Accord des 2 clubs</b>				

Compétition :	D6	Poule :	A	N° de match :	20927256
Rencontre :	CS Valromey 1 – CSJ Chatillonnaise 2 <b>devient</b> CSJ Chatillonnaise 2 – CS Valromey 1				
Initialement prévu le :	18/11/2018	Heure :	14h30	Terrain :	de CHAMPAGNE EN VALROMEY
Aura lieu le :	18/11/2018	Heure :	<b>14h30</b>	Terrain :	<b>Stade de CHATILLON la PALUD</b>
Commentaire :	<b>Accord des 2 clubs</b>				

# COMMISSION COUPES

Réunion du 13 novembre 2018

Présents : Jacques CONTET, David BEREZIAT, Régis MEJEAN

Courriers :

FC LE MAS RILLIER

## Coupe Vétérans

22 équipes inscrites, tour de cadrage le vendredi 30 novembre 2018, tirage sur le site (compétitions – coupes)

Pour règlements voir sur le site « DISTRICT - STATUTS ET REGLEMENTS – page coupes ou annuaire du district pages 128 à 142.

Feuille de match papier (pas FMI).

# SPORTIVE JEUNES

Réunion du 13 novembre 2018

Présents : David BEREZIAT, Jacques CONTET, Régis MEJEAN

**Pour toutes demandes de changement d'horaire nous devons avoir l'accord des 2 clubs concernés**

Courrier :

Plaine Revermont Foot, FC Bord de Veyle, SC Mille Etangs, FAREINS Saône Vallée : chgt de terrain  
AS MONTREAL la CLUSE : chgt de date

ESB MARBOZ : les rencontres U15 et U18 initialement prévues à BENY auront lieu à MARBOZ terrain synthétique.

Grpt Jeunes du Haut Bugey : les matchs U18 auront lieu au stade municipal à ST MARTIN du FRESNE.

## Modification rencontres U15

Compétition :	U15 D2 ph.2	Poule :	B	N° de match :	21091404
Rencontre :	Plaine Revermont Foot 1 - Essor Bresse Saône 1				
Initialement prévu le :	18/11/2018	Heure :	10h00	Terrain :	de MEILLONNAS
Aura lieu le :	18/11/2018	Heure :	10h00	Terrain :	<b>Stade du BIOLEY à ST ETIENNE du B.</b>
Commentaire :					

Compétition :	U15 D4 ph.2	Poule :	J	N° de match :	21092007
Rencontre :	FC Bord de Veyle 1 - FC Veyle Saône 3				
Initialement prévu le :	18/11/2018	Heure :	10h00	Terrain :	de MEZERIAT
Aura lieu le :	18/11/2018	Heure :	10h00	Terrain :	<b>Stade G.LAFAY à VONNAS</b>
Commentaire :					

## Modification rencontres U18

Compétition :	U18 D4 ph.2	Poule :	K	N° de match :	21130675
Rencontre :	SC Mille Etangs 2 - FC SERRIERES VILLEBOIS 1				
Initialement prévu le :	17/11/2018	Heure :	15h00	Terrain :	D'AMBERIEUX en DOMBES
Aura lieu le :	17/11/2018	Heure :	15h00	Terrain :	<b>Stade E.FAVROT à SAVIGNEUX</b>
Commentaire :					

Compétition :	U18 D4 ph.2	Poule :	K	N° de match :	21130684
Rencontre :	Fareins Saône Vallée 2 - Le MAS RILLIER 1				
Initialement prévu le :	08/12/2018	Heure :	15h00	Terrain :	Stade PH.GEOFFRAY à CHALEINS
Aura lieu le :	08/12/2018	Heure :	15h00	Terrain :	<b>Stade municipal de MESSIMY</b>
Commentaire :					

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

## PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

### Parcours des joueurs U13:

Joueurs nés en 2006

La 1ère journée de détection du PPF U13 aura lieu les mercredis 5 et 12 décembre 2018 dans les secteurs.

Nous vous demandons de nous signaler, vos meilleurs joueurs nés en 2006 uniquement.

Merci d'inscrire vos joueurs par ordre de niveau de compétition (du niveau le plus élevé au niveau le moins élevé).

Exemple : 1 joueur évolue en D2 et 1 joueur évolue en D4. Il faut rentrer en premier le joueur qui évolue en D2.

Afin que le niveau de jeu, sur ce premier tour soit homogène,

merci de tenir compte des barèmes suivants :

Gardiens de but inclus

2 joueurs par équipe évoluant en D2 et D3.

1 joueur par équipe évoluant en D4.

Exemple : Mon club a 1 équipe en D2 + 1 équipe en D4 en Foot à 8.

→ Je dois signaler (2 + 1 joueurs) soit mes 3 meilleurs joueurs nés en 2006.

Merci d'utiliser le lien ci-dessous pour vos retours avant **le 10 Novembre 2018.**

[https://docs.google.com/forms/d/1hrG4xn4RLCQOrTVwMp5wznqvNPYr-8GQpf7qb7DyVaM/viewform?edit\\_requested=true](https://docs.google.com/forms/d/1hrG4xn4RLCQOrTVwMp5wznqvNPYr-8GQpf7qb7DyVaM/viewform?edit_requested=true)

### Clubs ayant signalés leurs joueurs :

THOISSEY ESVS	F.BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
CS VIRIAT	CONCORDIA BELLEGARDE
ESSOR BRESSE SAONE	ST DENIS AMBUTRIX
OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01	COTIERE LUENAZ
MONTREAL LA CLUSE	AIN SUD FOOT
BRESSOLLES	ES REVERMONTAISE
FC DOMBES BRESSE	FC VEYLE SAONE
JASSANS FRANS FOOT	BOURG SUD
VALSERINE FC	JS BRESSE DOMBES
INJOUX GENISSIAT	MISERIEUX TREVoux AS
US NANTUA	US DOMBES
PLAINE REVERMONT FOOT	GJ HAUT BUGEY
CS VALROMEY	ATTIGNAT
ARBENT	BORDS DE L'AIN
BRESSE TONIC FOOT	3 RIVIERES
COTIERE MV	AMBERIEU FC
BOURG FO	CS BELLEY
MARBOZ ESB	PLASTICS VALLEE
MILLE ETANGS	CULOZ GRAND COLOMBIER
HAUTECOURT ROMANECHÉ	

**Parcours des joueurs U14:**

Listing des joueurs U14 retenus pour les CPS du 26 Novembre. Les joueurs ci-dessous recevront une convocation.

CLUB	NOM	Prénom	Date de Naissance
<b><i>Dombes Cotière : Meximieux</i></b>			
AIN SUD FOOT	BOURGEON	Leo	07/11/2005
AIN SUD FOOT	CROZET	Antoine	13/03/2005
AIN SUD FOOT	KAYHAN	Demircan	06/10/2005
AIN SUD FOOT	KHALFOUN	Noe	15/06/2005
AIN SUD FOOT	LAFAYE	Joris	07/04/2005
AIN SUD FOOT	LOUIS	Anthony	07/02/2005
AIN SUD FOOT	PUTINIER	Yohan	22/04/2005
AMBERIEU FOOTBALL CLUB	CHAIB	Zarzar	13/03/2005
AMBERIEU FOOTBALL CLUB	PLAUDAU	Adam	22/01/2005
AS MISERIEUX TREVoux	CHEVALARD	Eliott	22/07/2005
AS MISERIEUX TREVoux	CORDERET	Antoine	06/09/2005
AS MISERIEUX TREVoux	CORGIER	Gabriel	24/04/2005
AS MISERIEUX TREVoux	NEYRAT	Faustin	23/04/2005
AS MISERIEUX TREVoux	TORCHANE	Yanis	03/05/2005
COTIERE MV	PAVIOT	Louis	18/04/2005
US DOMBES	KERN	Antoine	27/03/2005
<b><i>Bresse : Viriat</i></b>			
BOURG SUD	CARUSO	Enzo	13/01/2005
BRESSE TONIC FOOT	MOUBEMBE	Kevin	27/08/2005
CLUB SPORTIF VIRIAT	ANDRADE	Giovani	17/05/2005
ESB MARBOZ	LUZY	Antoine	07/04/2005
FC DOMBES BRESSE	GAILLARD	Eliot	17/01/2005
FC DOMBES BRESSE	PAYET	Ryan	15/05/2005
FC LA VALLIERE	HARDY	Clovis	14/08/2005
FC VEYLE SAÔNE	LACOUR	Amaury	20/06/2005
<b><i>Haut Bugey : Chatillon en Michaille</i></b>			
AS MONTREAL LA CLUSE	CARRE	Grégory	10/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CHAPPAZ	Mathis	22/02/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	CORTES	Mathis	27/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	ESTEBAN	Alexandre	04/06/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	NASRI	Marwane	05/10/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	HODAIFA	Samir	29/03/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	RHODET	Charly	25/03/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	UGUZ	Sami	01/01/2005
AS MONTREAL LA CLUSE	YUKSEL	Yavuz	05/05/2005
CONCORDIA FC	HOKELEKLI	Enes	10/04/2005
CONCORDIA FC	MEJBOUR	Amine	13/02/2005
CONCORDIA FC	PONARD	Mateo	15/08/2005
CS BELLEY	CAJON	Lucas	07/03/2005
CS BELLEY	PERNOD	Clément	07/02/2005
CS BELLEY	VADAHI	Etienne	09/02/2005
PLASTICS VALLEE FC	BELAN	Jean	06/07/2005
PLASTICS VALLEE FC	TOK	Yasin	07/01/2005
VALSERINE FC	BELTRON MARANDET	Nathan	24/09/2005

**Parcours des joueurs U15:**

Bilan de la coupe interdistricts disputée à Vichy du 1<sup>er</sup> au 4 Novembre dernier :

**Le GROUPE :**

N°	Nom	Prénom	Club	63	69	74	TOTAL
1	CHAUVEAU	Clément	FBBP01	60	0	30	90
2	PEPIN	Yann-Aël	FBBP01	60	60	60	180
3	DESGRANGES	Emeric	FBBP01	30	0	0	30
4	GONNET	Sohan	FBBP01	60	60	27	147
5	FABRE	Rayanne	FBBP01	60	60	60	180
6	BRUN	Hugo	AIN SUD FOOT	55	55	50	160
7	VOIRON	Lilian	FBBP01	60	50	50	160
8	CLERC	Timothée	FBBP01	30	30	60	120
9	TANDJIGORA	Djibril	FBBP01	50	40	45	135
10	YILMAZ	Subhan Eren	MONTREAL LA CLUSE	30	30	50	110
11	FERNANDES DA SILVA	Hugo	FBBP01	30	40	40	110
12	PUSSET	Pierre	BRESSE DOMBES	30	55	60	145
13	CIANCHETTI	Matéo	FBBP01	40	35	27	102
14	LAFFONT	Lino	PLAINE REVERMONT F.	35	40	26	102
15	MONNOT	Axel	FBBP01	30	45	45	120
16	SANNA	Matéo	MONTREAL LA CLUSE	0	60	30	90
				remplaçant	Malade		

### **Les RESULTATS des tests :**

JONGLERIE : 9<sup>e</sup> sur 12 au classement.

CONDUITE : 3<sup>e</sup> sur 12 au classement.

VITESSE 10m : 1<sup>er</sup> sur 12 au classement.

VITESSE 30m : 1<sup>er</sup> sur 12 au classement.

DETENTE : 5<sup>e</sup> sur 12 au classement.

CLASSEMENT GI : 2<sup>e</sup> ex-aequo sur 12 avec la SAVOIE derrière le RHONE A et le PUY DE DOME.

### **Les RESULTATS des matchs :**

Match 1 le vendredi 2/11 - AIN x PUY DE DOME : 4-2 (1-1) – Buteurs : TANDJIGORA (x2) / FERNANDES / BRUN.

Match 2 le samedi 3/11 – RHONE A x AIN : 0-2 (0-0).

Match 3 le dimanche 4/11 – AIN x HAUTE SAVOIE : 2-2 (1-1) victoire aux tab 4 à 3 – Buteur : YILMAZ (x2).

### **Le CLASSEMENT général :**

# FORMATIONS DE CADRES

## La Commission Technique organise :

Inscription en ligne depuis le site du District (onglet \*formations\*)

**Module Gardien de But - Découverte** : les 07 et 08 Décembre au District de l'Ain - VIRIAT (6 inscrits)

### **CONCORDIA BELLEGARDE**

BERTRAND Bastien  
DELATTRE Kyllian

### **MONTS D'OR AZERGUES FOOT**

DECARPIGNY Bruno

### **FC LYON**

DOMESTICI Jean-Christophe

### **F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01**

CIANCHETTI Ludovic

### **ESB MARBOZ**

MOLLON Romain

**CFF2** : Du 02 au 05 Janvier au District de l'Ain - VIRIAT (16 inscrits)

### **BOURG FO**

BOUHLOUBA Mounir  
COUTURIER Jean-Christophe  
ERBIR Recai

### **AS ATTIGNAT**

DOYEN Mickael

### **CS LAGNIEU**

EL AMINE Soufiane  
GUILLEMAIN Pascal  
KOMBO Georges  
PIQUE Arnaud

### **SC PORTES DE L'AIN**

GIROUD Romain  
LESAINE Arnaud

### **BOURG SUD**

JAAFAR Merrou

### **AIN SUD FOOT**

PIEROU Gilles

### **CS VIRIAT**

RAMOS Juan

### **ESSOR BRESSE SAONE**

RUDE Antoine  
VILLAFRANCA Lucas

### **DOMTAC FC**

SEUX Raphael

**CFF3** : Du 02 au 05 Janvier au District de l'Ain - VIRIAT (25 inscrits)

**BOURG FO**

ATTAOUI El Mehdi  
AVCI Selim  
DEGINNI Driss  
ES SADRATI Chafik

**AMBERIEU FC**

BEN ALI Mohamed

**FC ST CYR AU MONT D'OR**

DAGAULT Kévin

**FC CROIX ROUSSE LYON**

FAUVEY Jules

**AS ST ETIENNE**

GUERREIRO Pascal

**FUTSAL SONT MONT D'OR**

KARILAOS Nicolas

**US COLLONGES / SALEVE**

DJERBA Jérôme

**FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN**

DOS SANTOS Lorenzo  
FINK Morgan

**F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01**

GRAO Kévin  
SAADALLAH Brahim  
SANVERT Pierre

**BOURG SUD**

LACAS Julien  
LACAS Steve  
LAROUBI Ali  
NDAO Hamatt  
SETTAOUT Redouane

**CO PLATEAU**

LEBEAU Benoit

**BELLEY CS**

MEBARKI Raian

**BRESSANS FC**

TRIPOZ Fabrice

**FC CURTAFOND CONFRANCON**

VELLA Christophe

**ESSOR BRESSE SAONE**

VENIER Dominique

# COMMISSION FOOT REDUIT

## U13

**Début des plateaux** : à 13 h 30

Sauf à Curtafond (Bresse Tonic Foot): début à 14 h 00 pour Bresse Tonic Foot 2 et 3  
15 h 15 pour Bresse Tonic Foot 1

à St Maurice de Beynost (Ain Sud Foot), le club prendra contact avec les adversaires pour un possible changement d'horaire de leurs rencontres.

à Montagnat (OL Sud Revermont) : début à 14 h 00

au Municipal de Péronnas (Bourg en Bresse Péronnas 01), le club prendra contact avec les adversaires pour un possible changement d'horaire de leurs rencontres.

**Avant d'annuler une rencontre, merci de vous assurer que vous ne pouvez pas la jouer chez votre adversaire.**

**Vous avez jusqu'au 9 Décembre 2018 pour engager ou retirer une équipe pour la troisième Phase. Merci de le faire par mail ou courrier adressé au District.**

Les clubs qui reçoivent doivent imprimer les feuilles de match avec Footclubs, saisir les résultats, scanner les feuilles de match (sans oublier l'annexe) et les intégrer dans Footclubs.

### **Licences manquantes**

Amende 1,50 € par licence avec un maximum de 8 €

Nous amenderons à partir du 1<sup>er</sup> Décembre

## U11

Lorsqu'un club recevant annule un plateau, les 2 autres clubs peuvent s'entendre pour le jouer chez l'un des deux. Si cela concerne un match sec, le club peut rejoindre une rencontre comprenant un exempt. Ce club doit alors prévenir le club recevant de son arrivée et nous en informer par mail.

**Calendrier 1<sup>ère</sup> Phase seconde partie** : Site, Pratique, Foot Réduit, Compétition U11

**Attention : Les poules H et P ont été modifiées le 13 Novembre.**

### **Courrier**

Bellegarde : engagement d'une 5<sup>e</sup> équipe

**Equipes Féminines : Le second plateau regroupant les équipes féminines aura lieu le samedi 9 Mars 2019 et le troisième le 6 Avril 2019.**

## Modifications

**Poule M** : La poule passe à 10 équipes

### **Poule H et P**

#### Journée du 17 Novembre 2018

**Poule H** : OL Sud Revermont 1 reçoit Hautecourt 1 et Bords de l'Ain 1 à Tossiat

**Poule P** : Haut Revermont 1 reçoit OL Sud Revermont 5 et Jujurieux 1.  
Hautecourt 2 reçoit Viriat 4 et Bresse Dombes 3 à Hautecourt (synthétique).  
Jujurieux 2 reçoit Veyle Vieux Jonc 2 et St Denis les Bourg 2 à Jujurieux.

#### Journée du 24 Novembre 2018

**Poule H** : St Martin du Mont 3 Fém reçoit Hautecourt 1 et Veyle Vieux Jonc 1 à St Martin du Mont

**Poule P** : Jujurieux 2 reçoit OL Sud Revermont 5 et Bresse Dombes 2  
Jujurieux 1 reçoit Bresse Dombes 3 et Bords de L'ain 2

#### Journée du 1er Décembre 2018

**Poule H** : St Martin du Mont 1 reçoit Viriat 2 et Hautecourt 1

**Poule P** : Bresse Dombes 3 reçoit Veyle Vieux Jonc 2 et Hautecourt 2 à St Paul de Varax  
St Denis les Bourg 2 reçoit Jujurieux 1 et Bresse Dombes 2 à St Denis les Bourg

**Nous vous ferons une proposition de Niveau au PV du 29 Novembre. Vous aurez jusqu'au 9 décembre 2018 pour engager, retirer une équipe ou demander à changer de Niveau pour la seconde Phase qui débutera le 9 Mars 2019. Merci de le faire par mail ou courrier adressé au District.**

**Début des plateaux** : à 10 h 00

### **Lettres de poule manquante - amende 3 €**

#### Journée du 10 Novembre 2018

**Poule A** : Bourg Sud 1, Valserine 1 : 3 €

**Poule D** : Valserine 2 : 3 €

**Poule H** : Hautecourt 1 : 3€

**Poule I** : Bourg Sud 2 : 3 €

**Poule J** : Plastics Vallée 4 : 3 €

**U9**

**Début des plateaux** : à 10 h 00

**Calendrier 2<sup>e</sup> Phase** : Site, Pratique, Foot Réduit, Compétition U9

**Attention : Les poules B, L, T et X ont été modifiées le 13 Novembre.**

**Equipes Féminines : Le second plateau regroupant les équipes féminines aura lieu le samedi 9 Mars 2019 et le troisième le 6 Avril 2019.**

### **Courrier**

Culoz grand colombier : engagement d'une équipe 4

Portes de l'Ain : engagement d'une équipe 4

Cormoranche : engagement d'une équipe 2

## **Modifications**

**Poule B** : la poule passe à 10 équipes.

**Poule T** : la poule passe à 8 équipes

**Poule X** : la poule passe à 9 équipes

**Vous avez jusqu'au 9 décembre 2018 pour engager, retirer une équipe ou demander à changer de Niveau pour la seconde Phase qui débutera le 9 Mars 2019. Merci de le faire par mail ou courrier adressé au District.**

**U7**

## **PLATEAUX U7 1ère Phase Suite**

**Merci de nous indiquer par mail vos prochains Plateaux (dates, heures, lieux) de Novembre à Décembre.**

**Calendrier 1<sup>ère</sup> Phase (suite)** : Site, Pratique, Foot Réduit, Compétition U7

## LES CLUBS ANNONCENT

Le **FC Bord de Veyle** organise son traditionnel tournoi en salle au gymnase de Vonnas les 19 et 20 Janvier 2019

DATE	CATEGORIES	JOUEURS	PRIX	HORAIRES
19/01/19	U9	5 + 3 remp	30 € / eq	Matin
	U13	5 + 3 remp	30 € / eq	Après midi
20/01/19	U7	4 + 2 remp	30 € / eq	Matin
	U11	5 + 3 remp	30 € / eq	Après midi

En arrivant, vous serez tous munis d'un planning de matchs et d'un règlement pour le tournoi. Toutes les équipes seront récompensées à la fin du tournoi. Nous vous enverrons par mail le planning des matchs, et en l'absence d'e-mail, nous vous communiquerons l'heure du 1er match par téléphone. Les équipes exclusivement féminines sont également conviées pour toutes ces catégories.

Un service de restauration vous sera proposé tout au long de la journée (crêpes, hot-dog, chips, bonbons, boissons, ...).

Afin de faciliter l'organisation de notre tournoi, nous vous remercions de nous faire parvenir votre réponse, accompagnée du règlement, le 7 JANVIER 2019 au plus tard à l'ordre du FCBV.



Comme chaque année, l'**Us Dombes** organise sa traditionnelle Fête du Foot pour clôturer la saison 2018-2019.

Cette année, elle aura lieu le samedi 1er Juin 2019 pour les catégories U9 et U15, et le dimanche 2 Juin 2019 pour les catégories U11 et U13.

Vous trouverez en pièce jointes les fiches d'inscription pour chaque catégorie.

Vous pouvez également vous rendre sur le site du club, pour trouver toutes les informations nécessaires à cette Fête du Foot.

Le lien est le suivant : <https://usdombes.footeo.com/page/fete-de-lus-dombes-2019.html>